

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE PONTS FERROVIAIRES ET DE PASSAGES À NIVEAU SUR UNE PARTIE DE LA 4E AVENUE INCLUSE AU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste pour la Ville à contribuer financièrement au coût des travaux qui seront réalisés par des entreprises d'utilités publiques aux fins de la mise aux normes des ponts ferroviaires et des passages à niveau au point milliaire 14.09 de la subdivision Bridge, sur une partie de la 4e Avenue incluse au réseau artériel local.

SECTION II

LOCALISATION DU PROJET

2. Les travaux visés par l'article 1 seront réalisés sur la partie de la 4^e avenue comprise entre la 25^e Rue et la rue des Bouleaux Est, laquelle partie est incluse au réseau artériel local.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût du projet décrit à l'article 1 est estimé à la somme de 12 612 000 \$.

TOTAL : 12 612 000 \$

Annexe préparée le 1^{er} avril 2026 par :

Marc Des Rivières, directeur
Service du transport et de la mobilité intelligente